BOURSE AU PERMIS DE LA MAIRIE DE RONCHIN

La ville offre une aide pour le permis en échange de 35 heures de bénévolat dans une association sociale et solidaire de la commune.
Elle s'adresse aux jeunes :

de 17 à 25 ans
en formation ou en démarche d'insertion professionnelle
non imposable ou faisant partie de la 1ère tranche d'imposition

L'aide varie en fonction du taux d'imposition :

pour les non imposables, elle peut être aller jusqu'à 750 €
pour ceux étant dans la 1ère partie, elle va jusqu'à 500 €

Le dossier est téléchargeable en mairie, au PIJ - 5 bis rue Comtesse de Ségur - 03 20 52 26 03 ou en ligne.

https://www.ville-ronchin.fr/bourse-au-permis

Mairie de Ronchin:
650 avenue Jean Jaurès
59790 - Ronchin
https://www.ville-ronchin.fr/